

DES Questions?

Souvent, les Lormois posent des questions et ne trouvent pas de réponses. Soit parce qu'ils les posent aux personnes mal informées, soit parce que nous n'avons pas la réponse sur le moment, soit parce que c'est plus compliqué qu'ils ne le pensent. Nous avons donc créé cette rubrique, afin que des questions puissent être posées et trouvent des réponses claires. Envoyez nous vos interrogations, elles seront traitées lors du prochain bulletin.

Pourquoi, par deux reprises, les relances de factures d'eau ont été reçues avant la date limite de paiement ?

Nous avons été aussi surpris que vous en recevant pour nos bâtiments publics, par deux reprises, des relances pour des factures d'eau impayées alors que la facture venait juste d'être expédiée. La Direction des Finances Publiques de Lormes, au moyen d'un communiqué de presse, s'est excusée de ce désagrément.

Pourquoi la disparition de la ZEP rurale pour nos écoles pourrait être un problème ?

L'école de Lormes est en ZEP rurale, cela signifie qu'elle bénéficie d'un statut particulier qui lui donne droit à des avantages. Parmi ces avantages, il y a le financement d'un demi poste d'enseignant chargé d'animer la « coordination des écoles ». C'est ce que l'on appelle le « bassin pédagogique ». La disparition du bassin pédagogique porterait atteinte à la dynamique engagée depuis plus de vingt ans sur notre territoire avec la mise en commun des actions pédagogiques, la lutte contre l'isolement des écoles, le travail avec différents partenaires qui ont pour objectif d'enrichir l'enseignement par des actions complémentaires (artistiques, culturelles etc.). Sans le regroupement pédagogique, ces nombreuses sorties scolaires, ces nombreux projets éducatifs pourront-ils être aussi riches et variés, pourront-ils toujours persister ?

Dernière minute: les moyens de la ZEP sont maintenus pour les trois prochaines années.

Des réponses

Pourquoi la commune ne communique pas assez ?

Nous avons souvent entendu cette question lors du problème de l'eau en novembre à Lormes et nous nous en sommes un peu étonnés. En effet, nous avons ouvert largement à la concertation plusieurs sujets. D'abord, nous avons mené deux réunions de quartier (Hauts de Lormes et Rue du Pont National/Route de Brassy) et une au hameau à la Vallée. Ensuite nous avons proposé des réunions publiques d'information sur la fibre optique, la sécurité routière et le projet de territoire cantonal. Enfin, nous continuons à communiquer via le panneau lumineux, le listing mail de la mairie, la page facebook et nous nous remettons au site internet puisque ce dernier semble fréquenté par les Lormois. La commune fait donc son possible pour communiquer au mieux avec les Lormois, dans une totale transparence de ces actions.

Pourquoi la commune accompagne la mise en place d'activités sportives ?

Il est de notre devoir de proposer des activités pour tous et en particulier pour les jeunes. Lorsqu'un projet, notamment dans le domaine sportif, se manifeste, nous mettons les moyens de communication adaptés pour que l'activité ait des chances de fonctionner. C'est ce que nous avons fait dernièrement avec le **basket**. Rendez-vous les vendredis à 21h à la salle polyvalente.

Etat civil

Naissances : Eden RENARD, Noé POLIER,

Mariages : Vincent LEUTHREAU et Anne Sophie DAMERON, Dominique CHAIGNON et Benjamin LEVESQUE, Wahid ADJEROUDI et Nazha SELLAH

Décès : Marie PRATAS NEVES, Daniel LAURENT, Henri GEOFFROY, Andrée BOUCHEPILLON, Albert JOLY, Rachel CHAPUIS, Daniel QUINAULT, Madeleine FICHOT, Paulette BLANDIN, Yves BERNARD, Michel BARBIER



Lettre d'information de la municipalité

03.86.22.31.55 — mairie.lormes@orange.fr — www.lormes.fr — page facebook: [lacommunedelormessactive](https://www.facebook.com/lacommunedelormessactive)

L'édito du Maire

Depuis la sortie de notre dernier bulletin, que de nouvelles! Le **bâtiment de la zone d'activité** a été inauguré, le **club des ados** a ouvert ses portes, le projet « **faire compagnie** » est lancé, la **zone des Promenades** et les **hameaux de Planvoy et de Loppin** ont connu des **travaux de voirie, la fibre optique** n'a jamais été aussi proche de nous, les travaux de la **maison médicale** vont démarrer début 2015 et Michel GONDROY a tourné dans nos forêts! **Des réunions de quartiers et de hameaux** se tiennent régulièrement. Il y a eu également un élément plutôt négatif, nous avons dû faire face à l'incident dans le **réseau d'eau** qui a rendu l'eau impropre à la consommation pendant quelques jours. Cette crise est aujourd'hui derrière nous, mais pour que nous soyons tous au même niveau d'information, un dossier spécial vous est proposé dans ce numéro. Prenons toutefois conscience que tous les chantiers énoncés sont rares dans des communes de 1400 habitants et continuons à ouvrir les yeux, regardons autour de nous, soyons solidaires avec ceux qui en ont besoin. Poursuivons nos efforts pour formuler des remarques constructives afin que la ville se développe encore !

Fabien BAZIN
Maire et Conseiller Général

Un point sur l'état des investissements

Lorsqu'en mars dernier, nous avons présenté notre budget d'investissement pour le budget général, nous avons précisé que les dépenses se feraient « sous conditions ».

Les deux projets alors identifiés étaient : **la remise en état du clocher** de l'église et la réfection de **la toiture de la salle polyvalente**. Les deux conditions pour que ces projets puissent être réalisés, sans avoir un recours excessif à l'emprunt, étaient les suivantes : l'obtention de toutes les subventions identifiées et la vente de l'école maternelle.

Au sujet de la vente de l'école maternelle, le projet économique qui était sur le point d'aboutir, après une longue pause (due à des contraintes nationales) est sur le point de redémarrer. Comme tout projet de cette nature, il demeure toutefois incertain.

En ce qui concerne les dossiers de demandes de subventions, après une première vague lancée en juillet

dernier, les plans de financements ont été réajustés. Suite à de nombreuses négociations, nous avons le plaisir de vous annoncer aujourd'hui, qu'elles seront toutes obtenues ! Soit le maximum légal possible.

Cela signifie, afin de ne pas bloquer les projets, qu'il est envisagé de lancer les marchés publics de travaux avant la fin de l'année si l'autofinancement des projets peut être trouvé sur notre budget.

Il y aura sans doute des priorités à établir entre ces deux projets. Tout cela sera débattu lors de notre prochain conseil municipal courant décembre.

Par ailleurs, sur le budget de l'eau, le projet qui est celui de l'adduction d'eau potable du hameau de la Bussière est encore à l'étude. Bien que la maîtrise d'œuvre de ce projet ait été commandée, les subventions, ne sont pas encore toutes obtenues.

Nous continuons le travail pour mener à bien le plan triennal pour l'eau (voir dossier sur l'eau).

La fibre optique à Lormes

Vous pensez que c'est trop technique, que ce sujet n'est pas pour vous, vous avez tort, lisez s'il vous plaît.

1/ Que signifie le terme « déploiement de la fibre optique »

La commune de Lormes a été sélectionnée pour bénéficier du déploiement de la fibre optique sur 1024 prises. Cela veut dire concrètement que le câble de fibre optique va être tiré à partir du Nœud de Raccordement Optique (NRO) qui se trouve rue des campeurs vers ces 1024 prises. La fibre suivra les câbles existants, partout où ils sont enterrés, et partout où ils sont en aérien. Ne vous inquiétez pas au niveau de la pollution visuelle, ce câble est à peine plus gros que celui de votre souris d'ordinateur. La commune a pris un arrêté pour autoriser Nivertel (société organisatrice) et donc Axione (société qui effectue les travaux pour le compte de Nivertel) à ancrer les câbles sur les façades lorsque les réseaux sont déjà aériens et nécessitent une accroche en façade.

2/ Comment va-t-on recueillir votre autorisation pour le raccordement de votre habitation?

Que vous soyez locataires ou propriétaires de l'habitation vous avez le droit d'accepter le raccordement. Sachez que cette opération est totalement gratuite pour vous. La commune a missionné plusieurs personnes qui iront à votre rencontre dès la mi-novembre pour vous demander votre autorisation de raccordement. Si personne n'est passé chez vous, venez en Mairie, nous vous renseignerons. Sachez que la pose du boîtier ne vous contraint pas à changer d'opérateur si vous ne souhaitez pas vous raccorder à la fibre pour le moment. Par contre si vous n'acceptez pas la pose de la prise, cela pourrait faire perdre de la valeur à votre habitation en cas de vente (la pose de la prise étant payante par la suite).

3/ Quand pourrais-je utiliser un abonnement « fibre »?

Les 1024 prises seront toutes raccordées à l'été 2015. Les formules pour les abonnements à la fibre optique devraient sortir dans la même période. Pour le moment Bouygues télécom a confirmé son souhait de proposer un abonnement. Les négociations avec Orange et les autres opérateurs sont en cours.

Carte du raccordement



Zone en rouge :

Bourg de Lormes / Vaurin / Marnay / La vallée

A quoi ressemble le matériel ?



Boîtier qui sera installé chez vous 5 cm * 5cm à côté de la prise téléphonique



Câble qui passera dans les fourreaux



Câble aérien

Calendrier des opérations

Novembre	Rencontre des Lormois pour recueillir les accords de branchement et Génie Civil sur 5 tronçons : Vaurin, Marnay, 2 chambres satellites (rue du Champ monnot et Mairie) et le NRO rue des campeurs
Janvier à avril	Déploiement de la fibre en sous terrain lorsque le fourreau existe, en aérien lorsque c'est déjà le cas (on suit les branchements France télécom)
Mars à Juin	Début du raccordement chez les particuliers. Pose d'un boîtier de 5cm/5cm gratuit
Juin	Lormes branchée !

Sécurité routière

Le sujet avance à un bon rythme. Le Conseil Municipal d'octobre a autorisé le Maire à mandater Nièvre Ingénierie pour nous aider à formuler des propositions afin de réduire la vitesse et sécuriser les habitants.

1/ Quelques idées à débattre

Les personnes qui ont l'habitude de rouler vite dans la commune le font parce qu'elles connaissent les lieux et les dangers potentiels. L'idée est donc de dire qu'il faut rendre le conducteur vigilant. La première proposition est donc de supprimer les STOP et de rétablir partout dans la commune les priorités à droite. Que pensez vous de cette idée ?

Par ailleurs, afin de réduire la vitesse dans les grands axes (de la route d'Avallon à l'avenue du 8 mai) il est proposé de casser la largeur de la voie, en créant du stationnement ou en mettant des obstacles tels que les chicanes, etc..

Ces propositions ont été exposées lors d'une réunion du conseil municipal le 21 novembre et ont été ensuite présentées au public le 22 novembre.

2/ Conclusions suite à la Réunion Publique du 22.11

Environ quarante personnes étaient présentes lors de la réunion publique sur la sécurité routière. Dans une ambiance très constructive, les remarques ont été nombreuses. Il a été rappelé que les efforts devaient aussi venir de la part des conducteurs eux-mêmes. Des personnes se sont également exprimées sur les dispositifs de ralentisseurs qui pouvaient engendrer des nuisances sonores. Ensuite, a également été abordée la question de la rue du Villars, très fréquentée par les piétons et qui est dangereuse avec la déviation Poids Lourds. Sur la route de Clamecy également, des pointes de vitesse sont constatées.

Toutes ces dispositions seront étudiées par Nièvre Ingénierie et un rapport sera présenté au conseil courant janvier.



BiEnvEnue
À Lormes
NouVeL HaBitAnt



Nouveaux habitants

Cette année, nous avons décidé d'innover en proposant un pot d'accueil aux nouveaux habitants afin de se connaître mieux et d'expliquer un peu notre fonctionnement. Il est important de savoir que 40 personnes se sont installées à Lormes en 2014 !

Le saviez-vous ?

- Sur les 350 enfants scolarisés sur le canton, plus de 100 élèves suivent l'accompagnement scolaire avec une flotte numérique de 20 tablettes
- L'accompagnement scolaire au collège a lieu pendant la journée, avant le ramassage scolaire, ce qui ouvre à tous la possibilité d'en bénéficier.
- Le bourg de Lormes est l'un des premiers villages de France à être raccordé à la fibre optique totalement gratuitement
- La prochaine campagne de voirie sera lancée au printemps prochain et sera de même ampleur qu'en septembre dernier
- Le docteur Dokkum qui va installer son cabinet médical à l'hôpital dès janvier.
- Le collège de Lormes fait l'objet d'une pré étude par le conseil général pour sa réfection totale
- La fondation « Morvan Terre de Vie » est née le 07 novembre 2014, elle permettra de trouver des outils pour développer encore notre région
- La commune utilise « Zéro phytosanitaire » pour désherber. Cela mobilise d'ailleurs de manière importante notre équipe municipale.